

Bureau RH-1C

**FICHE N° 1 – LE BILAN DE LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES
CONTRACTUELS EN 2021**

1) RAPPELS SUR LE CADRE DU RECRUTEMENT DES CONTRACTUELS EN 2021

Le cadre du recrutement des contractuels est fixé par la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. Celle-ci maintient le principe de l'occupation des emplois permanents par les fonctionnaires, élargit le champ des dérogations (ouverture aux emplois B et C) et facilite le recrutement d'agents sous contrat.

Le décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 précise que les contractuels recrutés pour occuper un emploi permanent, sur le fondement de l'article 4-2 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, ne peuvent l'être qu'**après constat du caractère infructueux du recrutement de fonctionnaires**.

À la DGFIP, le recrutement des contractuels en 2021 a été cadré par la note de service n°2021/05/1499 du 18 juin 2021, étant rappelé que les recrutements sont soumis à une double condition :

- existence de vacances d'emplois (effectif réel inférieur au nombre d'emplois au TAGERFiP) ;
- aucun titulaire en attente à l'issue du mouvement 2021 pour rejoindre les postes vacants de la direction concernée.

Enfin, l'instruction SG du 1^{er} juillet 2021 vient préciser les modalités procédurales nouvellement applicables.

2) BILAN DE LA CAMPAGNE 2021

In fine, la campagne de recrutement 2021 a permis à la signature de 766 contrats, répartis dans toute la France, avec quelques directions concentrant de forts volumes (Seine-Saint-Denis, Haute-Savoie, Isère...). S'ajoutent à ces recrutements externes, l'arrivée de fonctionnaires hors DGFIP (137 détachements entrants). L'ensemble de ces recrutements a permis de combler 88,5 % des autorisations données.

Plus précisément, sur les 766 contrats¹, 524 ont concerné les directions et DISI, 177 les besoins spécifiques et 65 les besoins temporaires.

La répartition par catégorie montre une prédominance des emplois de catégorie C qui représentent la moitié des emplois, suivis par la catégorie B (43%) et pour une faible part par la catégorie A (7%).

La majorité des emplois ont été pourvus par des femmes (72%), sur des emplois de catégorie B (32%) et C (37%).

Près du tiers des agents sont de niveau BAC et plus de la moitié d'entre eux ont un niveau BAC+2 et plus (16 % ont BAC+4 et plus).

¹ correspondant à près de 15 000 candidatures reçues

La moyenne d'âge est peu élevée, 4 contractuels sur 10 ayant moins de 30 ans et près de 7 sur 10 moins de 40 ans.

Par rapport aux métiers exercés, plus du tiers des postes pourvus concerne les SIP/SIE (principalement des catégories C en SIP), suivis par les emplois de direction (14%), les SGC (12%) et les trésoreries (11%).